

# Promenade dans le village médiéval de Montrevault



Visorando

Une randonnée proposée par Ôsez Mauges Tourisme et Développement en Val de Loire

Belle balade qui vous ramènera à l'époque Moyenâgeuse avec encore des vestiges visibles notamment son château, ses remparts, le fameux Pont Bohardy et sa tour... que vous découvrirez tout le long de la promenade en arpentant les rues et ruelles du village de Montrevault.



Randonnée n°40108098

Durée :	1h15
Distance :	3,87 km
Dénivelé positif :	36 m
Dénivelé négatif :	33 m
Point haut :	58 m
Point bas :	25 m

Difficulté :	Facile
Retour point de départ :	Oui
Activité :	Pédestre
Commune :	Montrevault (49110)



## Description

Stationner votre véhicule Chemin de la Roche à Montrevault.

(D/A) Commencez le circuit en prenant le petit chemin près de l'Èvre pour pouvoir contempler le pont de Bohardy, puis revenez sur la rue et partez sur le chemin en face entre les habitations puis à gauche pour voir la Chapelle Saint-Jean. Revenez sur vos pas et prenez la Rue Bohardy à droite, traversez le fameux pont et arrivez au croisement suivant au pied de la Côte du Vieux Pont.

(1) Virez à droite dans cette dernière puis continuez tout droit sur la Rue des Coteaux. Tournez à gauche sur l'ancienne place aux moutons (Place de Verdun), de nouveau à gauche puis prenez la prochaine à droite Rue des Mauges. À l'intersection à la fin de celle-ci, bifurquez à droite, Rue du Commerce jusqu'au croisement : restez à droite et tomber tout de suite sur un deuxième en X sur la Place Saint-Vincent.

(2) Partez en face Rue Saint-Nicolas jusqu'au cimetière dans lequel vous pouvez entrer et voir la chapelle commémorative. Sortez de l'autre côté du cimetière et allez à gauche sur la Rue Arthur Gibouin. Bifurquez légèrement à droite puis prenez la Rue Foch. Longez-la à gauche sur 100 mètres et partez à droite l'ancienne place des halles (Place Saint Vincent). Filez à droite, Côte de Raz-Gué. À la fin de la descente, obliquez à droite Rue de l'Èvre et faites la boucle pour retrouver l'Allée des Pépinières en virant à gauche en arrivant à la rivière.

(3) Continuez tout droit jusqu'à la jonction entre plusieurs routes. Prenez celle tout à gauche, Rue de la Musse, jusqu'à une intersection.

(4) Continuez à gauche puis virez à droite en épingle à la fin de la rue. *Sur votre gauche vous apercevez le château et ses remparts*, continuez en direction de l'ancien marché aux bœufs (Place de la Poste) et retrouver le carrefour pris précédemment.

(4) Partez à gauche, Rue de la Musse, à l'intersection avec l'Avenue de l'Èvre. Prenez-la à gauche puis directement à droite et longez la route jusqu'à apercevoir les piliers de Montrevault, puis faites demi-tour et revenez sur la D17.

(5) Faites un rapide gauche/droite en empruntant un sentier direction le Pont de Bohardy. Traversez-le et revenez à votre véhicule (D/A).

## Informations pratiques

### Points de passages

**D/A Stationner votre véhicule Chemin de la Roche**

N 47.26386° / O 1.047243° - alt. 30 m - km 0

**1 Côte du Vieux Pont - Èvre (rivière) - Affluent de la Loire**

N 47.26344° / O 1.046066° - alt. 35 m - km 0.28

**2 Place Saint-Vincent**

N 47.261364° / O 1.046079° - alt. 56 m - km 0.63

**3 Allée des Pépinières**

N 47.260613° / O 1.041819° - alt. 34 m - km 1.85

**4 Rue de la Musse**

N 47.263802° / O 1.043594° - alt. 44 m - km 2.83

**5 Avenue de l'Èvre -D17**

N 47.264506° / O 1.045191° - alt. 35 m - km 3.54

**D/A Stationner votre véhicule Chemin de la Roche**

N 47.263867° / O 1.047234° - alt. 30 m - km 3.87

## A proximité

Le [pont](#) et le quartier de Bohardy

Les places:

Dès le moyen-âge, les places étaient des lieux de rassemblement par excellence. Chacune d'elles était un lieu de commerce avec sa spécificité: vente de bœufs, de vaches, de moutons, de porcs ou bien de chevaux et sur la place des halles, centrale du village, des denrées. À chaque foire et marché, jusqu'à soixante-douze foyers ouvraient leurs portes pour servir à boire et à manger. Il y avait des marchés tous les mercredis et sept foires dans l'année.

Les moulins à eau de Raz-Gué et de Bohardy:

Auparavant moulins à farine, ces deux moulins installés au bord de l'Èvre sont transformés en 1910 en centrale électrique.

Plusieurs moulins étaient présents sur ces sites. Au XIXème siècle, on pouvait en compter trois à Raz-Gué et deux à Bohardy dont un à Foulon. Afin de préserver la qualité paysagère et faunistique des sites, la boucle de l'Èvre qui enserre Montrevault est classée espaces naturels sensibles (ENS) depuis 2010.

Les piles du viaduc du Petit Anjou:

Construit en 1898, ce viaduc, long de 166 mètres et haut d'une trentaine de mètres était une véritable prouesse technique pour l'époque. C'était le principal ouvrage d'art de la ligne du Petit Anjou. Il reliait les départements du Maine-et-Loire et de la Loire Atlantique et Beaupréau à Nantes. Suite aux bombardements de 1944, sa voie endommagée puis réparée contraignait au passage des wagons un par un. La dernière automotrice traverse le viaduc en 1947. Aujourd'hui, il subsiste trois de ses impressionnantes piles.

Le château et la ville fortifiée de Foulques Nerra:

Le château à motte construit à l'origine sur la place du champ de foire vers 1005, a été reconstruit au XIème siècle sur son emplacement actuel. Il a été restauré plusieurs fois suite aux différentes tourmentes. Les remparts, dont il subsiste quelques vestiges, entouraient la "basse-cour". Une seconde ligne de rempart protégeait la ville close.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-/40108098>

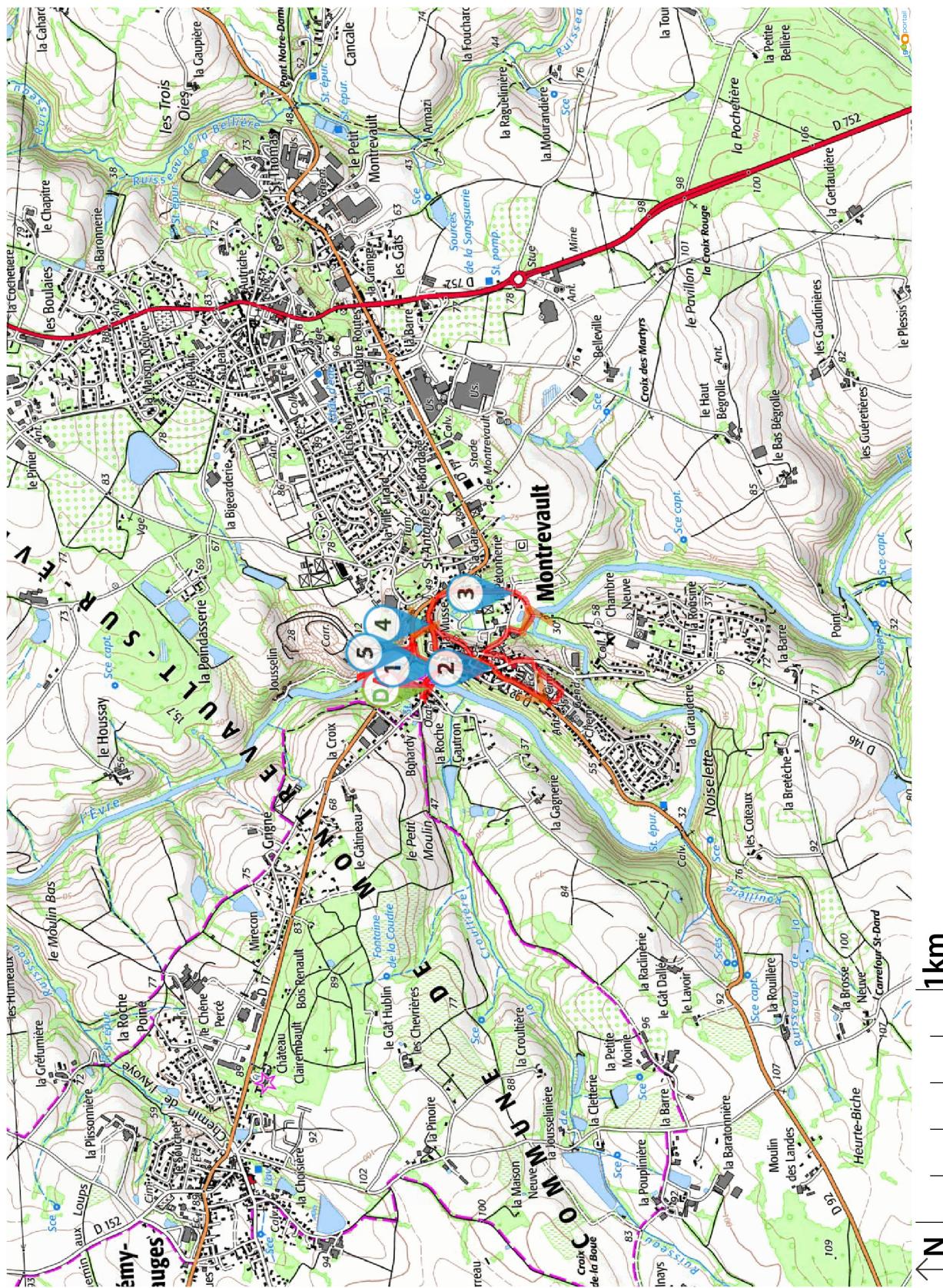
**En savoir plus :** Ôsez Mauges Tourisme et Développement en Val de Loire - BEAUPREAU-EN-MAUGES

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : [contact@osezmauges.fr](mailto:contact@osezmauges.fr) - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

# Promenade dans le village médiéval de Montrevault

Visorando

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



**Visorando**  
Préparer et partager ses rando

# LA CHARTE du visorandonneur

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

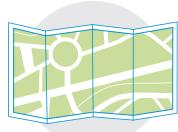
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



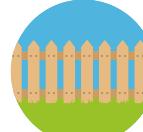
### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**